



Le mot du maire

2014 sera l'année du renouvellement de l'actuel conseil municipal. L'échéance des élections prévues en mars ne doit pas mettre un frein à la réflexion, aux travaux et projets engagés et soutenus par l'ensemble du conseil, dans l'intérêt général de la commune et de ses habitants, entre autres :

- la réflexion et la concertation entre les enseignants, les représentants des parents d'élèves et des élus pour la mise en place en septembre 2014 de la réforme des rythmes scolaires a eu lieu en novembre et décembre 2013. Une proposition consensuelle a été faite aux services académiques. Nous sommes en attente de leurs réponses

- poursuite du travail de la commission pour le projet d'assainissement collectif dont la réalisation est prévue en 2015 (budget, planning...)

- aménagement d'un espace columbarium dans le cimetière de la commune.

- réflexion à mener autour de l'urbanisation du terrain de sport et de l'aménagement de l'espace sportif, en bas de la rue de la gare, qui viendra en remplacement de l'actuel.

- finalisation du parc éolien.

- continuation de l'entretien et de la restauration du patrimoine communal (bois communaux, fontaine, bâtiment de l'école...), aménagement de la sécurité pour la voirie (entrée du village venant de CHÂTEAU-THIERRY). Certains dossiers de demande de subvention sont déjà déposés, d'autres sont en cours. Du travail en perspective pour les années à venir.

Je vous souhaite, au nom du conseil municipal, pour cette année 2014, que vos projets se réalisent, une excellente santé et beaucoup de bonheur à vous et à vos proches.

V. Richardot

RECENSEMENT
de la population 2014

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE
du 16 janvier au 15 février
www.le-recensement-et-moi.fr



Mme B. Fernandes

Le recensement de la population sera effectué du 16/01 au 15/02/2014. Madame Sandrine NOEL assurera la coordination. Madame Brigitte FERNANDES, agent recenseur mandatée par la mairie, est chargée de la collecte des informations : dépôt et reprise du formulaire à remplir par vos soins.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

SORTIE À SAINT QUENTIN



La sortie du 04 octobre 2013 à St Quentin nous a fait découvrir le village des métiers d'antan situé dans l'usine Motobécane qui possède son propre musée avec de nombreux modèles de Moto Bécane, autres vélos et motos. Très bien aménagé par métier dans une reconstitution de boutiques contenant un nombre étonnant d'objets. Chacun a pu reconnaître ceux qu'il a côtoyés et employés dans sa jeunesse. On a tous été un peu émus de constater combien la vie a changé. Mais que de souvenirs ont resurgi en revoyant cette époque à travers ces objets familiers. Les jeunes qui visitent doivent être stupéfaits à la vision de ces antiquités, mais notre groupe se remémorait achat et utilisation de ces outils maintenant obsolètes. Que de transformations pour les merceries, quincailleries, cavistes, photographes, écoles qui pour certains n'existent même plus.

Découvrir au milieu des vélos et motos dans le musée Motobécane une voiturette avec un moteur de mobylette en a étonné plus d'un. Elle était l'ancêtre de notre voiture sans permis, mais le brevet racheté a bloqué sa mise en circulation.

Le repas du midi dans un restaurant du centre-ville a été très apprécié. Mais surtout, notre guide, maire d'un bourg proche de St Quentin et père du responsable de l'espace LOUVROY, nous a enchantés par ses anecdotes, la précision de ses commentaires et sa bonne humeur.



L'après-midi nous avons visité la mairie et sa salle du conseil municipal et avons tout appris de l'organisation et du déroulement d'une séance d'un conseil. Puis un rapide passage dans la cathédrale a terminé cette journée.

Le covoiturage a bien fonctionné grâce aux bénévoles qui ont transporté la vingtaine de participants à cette aventure. Qu'ils en soient remerciés, car cela permet de proposer des sorties à un prix raisonnable.

REPAS DES ANCIENS



Le repas des anciens du mardi 10 décembre 2013 a permis de réunir une cinquantaine de Cahouzats pour la dernière fois de l'année dans une ambiance chaleureuse.

Le menu proposé par le traiteur "le château Marysien" a été à la hauteur de sa renommée : service rapide et précis, plats bien chauds et copieux. Quelques Cahouzats nous ont fait profiter de divers digestifs qu'ils ont offerts aux amateurs. Tout ce qu'il fallait pour bien terminer, ensemble l'année.

LA GALETTE



Pour bien commencer cette nouvelle année et nous faire oublier ce triste temps gris et pluvieux, rien de tel que de se retrouver dans la salle communale autour d'une galette.

C'est ce que les anciens ont vécu le jeudi 16 janvier 2014, en commençant cette journée ludique par un loto.

Les galettes et le cidre de notre boulangère itinérante ont été appréciés par la trentaine de Cahouzats qui à l'initiative du C.C.A.S. se sont retrouvés avec plaisir.

CONCERT EN L'ÉGLISE St DENIS



Remercions le Comité des fêtes qui a réussi à faire venir à Chézy l'orchestre d'harmonie de Château-Thierry avec sa renommée de dynamisme.

L'église, joliment décorée par le Comité, a accueilli plus de cent personnes de Chézy et des environs. Les 40 musiciens de l'orchestre ont fait vibrer les vitraux et les cœurs. Dans ce lieu idéal, les cuivres s'en sont donnés à cœur joie et l'ensemble des instruments nous a bouleversés. Les sons emplissaient tout l'espace et nous laissaient palpiter. Une première partie dédiée à la musique classique suivie par une seconde traitant des thèmes du 20e siècle ont ravi les participants.

Deux heures merveilleuses et impressionnantes qui se sont terminées pour les musiciens par une collation de galettes et de cidre offert par le Comité des fêtes. Encore merci pour cette vie et cette joie qui animent notre village.



BIBLIOTHÈQUE



HORAIRES D'OUVERTURE

Le samedi de 11 à 12h

Au premier étage de nombreux ouvrages ainsi que des revues "QUE CHOISIR" par exemple sont disponibles pour les adultes.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi de 9 h à 11 h

Jedi de 17h à 19 h

Samedi de 11 h à 12 h (élus)

Secrétaire de mairie : Mme NOEL Sandrine

Tél/fax : 03 23 71 41 20

Courriel : mairie.chezyenorxois@free.fr

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE DE NEULLY-SAINT-FRONT

HORAIRES D'OUVERTURE

Du 1er avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi : 14h - 19h

Samedi 9h - 12h 30 - 14h - 19h

Du 1er novembre au 31 mars

Du lundi au vendredi : 14h - 18h

Samedi 9h - 12h 30 - 14h - 18h

LE PASSAGE DU PERE NOEL



Le Père Noël n'a pas oublié le bébé né avant sa venue.

Noël est toujours aussi magique pour les tous petits. Joie, sourire, enthousiasme se lisait sur le visage des enfants lors de la distribution de jouets. Le Père Noël toujours aussi fringant et jovial a distribué aux 64 enfants de moins de 10 ans les jouets qu'ils avaient commandés.

La salle communale étant trop petite pour garantir la qualité d'un spectacle, le conseil municipal a offert aux jeunes Cahouzats de 3 à 18 ans une place au cinéma de La Ferté-Milon. Pour les familles ayant un enfant de 10 ans et moins une place adulte accompagnateur est offerte.

Les personnes de 70 ans et plus n'ont pas été oubliées. 44 colis ont été remis par des élus, soit à domicile soit en maison de retraite.

CANTON DE NEUILLY SAINT FRONT

Permanences habitat 2014

GÉNÉRAL
CONSEIL
L'AISNE

**Vous avez un projet
d'amélioration de l'habitat ?
Venez vous renseigner !**

de 14H00 à 15H00
le 1^{er} mercredi de chaque mois

CCAS
de NEUILLY SAINT
FRONT

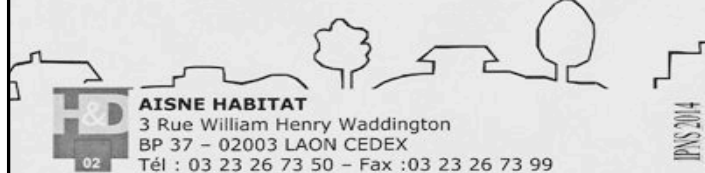
Mairie de
LA FERTE MILON

✓ 5 MARS
✓ 7 MAI
✓ 3 SEPTEMBRE
✓ 5 NOVEMBRE
✓ 3 DECEMBRE

✓ 5 FEVRIER
✓ 2 AVRIL
✓ 4 JUIN
✓ 1 OCTOBRE

**DES SUBVENTIONS, PRIMES, PRETS
PEUVENT ETRE MOBILISES....**

**UNE INFORMATION COMPLETE SUR L'HABITAT
<<ET LA MAITRISE DE L'ENERGIE**



TERRAIN DE LA FUTURE S.T.E.P

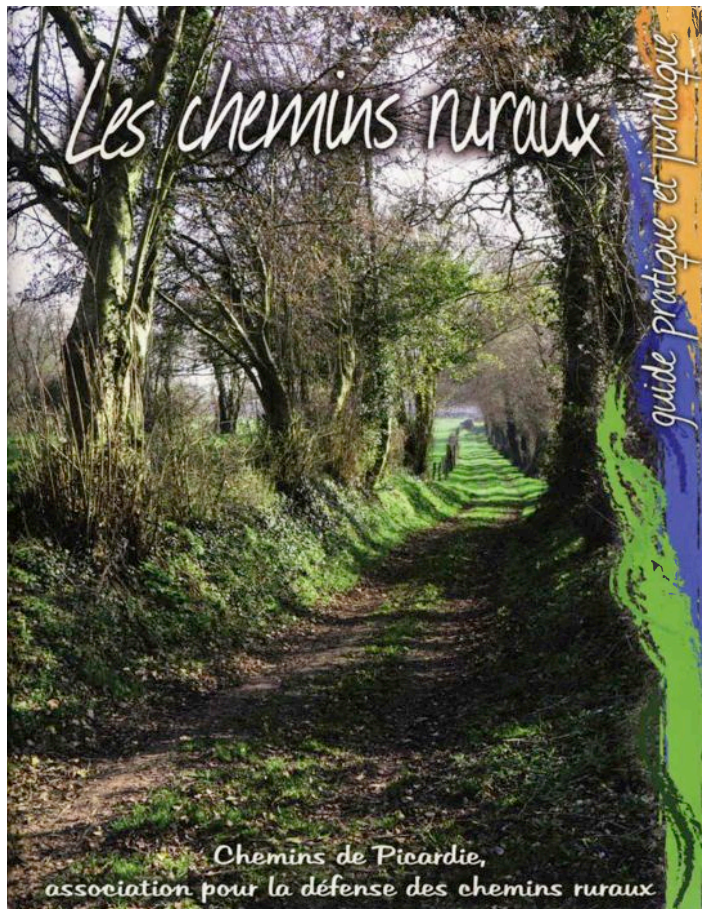
Il y a des choses qui passent un peu inaperçues. Ainsi en est-il du terrain, acquis par la commune près du cimetière, pour supporter la future zone d'épandage de l'assainissement.

Notre cantonnier s'en occupe, l'entretient et le prépare. Ce sera une zone originale, écologique et autonome qui utilisera les ressources naturelles pour filtrer et assainir nos eaux usées. Nous sommes impatients de la voir mise en service, dès que les ultimes subventions seront débloquées.



Plan Local d'Urbanisme

Le plan local d'Urbanisme a été approuvé le 26 juin 2013 par le conseil communautaire de la C.C.O.C. (communauté de l'Ourcq et du Clignon). Il est maintenant le document officiel de référence d'urbanisme pour notre commune. Son règlement et ses documents graphiques sont consultables en mairie.



« Un guide sur lequel tous les acteurs des chemins ruraux (élus, usagers, riverains, etc..) à la recherche d'informations juridiques et pratiques, pourront s'appuyer pour mener à bien leurs actions en faveur des chemins. »

En prêt à la bibliothèque. Et pour vous le procurer à :

Chemins de Picardie, association pour la défense des chemins ruraux.

Tél. : 06 38 10 04 85 fax : 03 23 79 44 73

Mail : cheminsdepicardie@naturagora.fr

Site internet : www.naturagora.fr

PERMANENCES MISSION LOCALE

« Ayant vocation d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi », un conseiller de la mission locale pour l'Insertion Sociale et Professionnel des jeunes de l'arrondissement de Château-Thierry assurera une permanence :

à **Neuilly-saint-Front** à la communauté de commune de l'Ourcq et du Clignon, 76 rue François Dujardin.

Le mardi 28 janvier 2014

Le mardi 25 février 2014

Le mardi 25 mars 2014

PROLONGATION DE LA DURÉE DE LA CARTE D'IDENTITÉ

L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

OPERATION BRIOCHE

La collecte au profit de l'APEI "les Papillons Blancs" s'élève à. 558,20 €

Un grand merci aux nombreux donateurs ainsi qu'aux bénévoles.

mon parcours d'assuré

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Pour en savoir plus sur l'Aide pour une Complémentaire Santé et les possibilités de bénéficier de tarifs réduits sur le gaz et l'électricité,

ATTENTION

à compter du 01/01/2014 changement de numéro de téléphone !

j'appelle le : **3646**

(prix d'un appel local depuis un poste fixe).

ASSURANCE MALADIE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2013

Étaient présents : RICHARDOT Vincent, BOUGON Gilles (procurateur de monsieur HALLU), DECOCK Marie-France, LHERMITTE André, THIROUIN Cédric, BARBIER Maryvonne, VAN BELLEGHEM Fabien, BEDNAR Gérard. MAILLEZ Louis.

Membre absent : FOLLINA Véronique **Absent excusé :** HALLU Thierry

Secrétaire de séance : BEDNAR Gérard

RECENSEMENT POPULATION :

- **agent recenseur (objet n° 25/2013) :** Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un agent recenseur afin de réaliser les opérations du recensement 2014. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, crée le poste d'agent recenseur pour réaliser les opérations de recensement de la commune pour la période du 7 janvier au 15 février 2014 et désigne madame Brigitte FERNANDES à ce poste. Le conseil municipal décide que l'agent recenseur percevra une rémunération correspondant à l'intégralité de l'indemnité perçue par la commune.

- **agent coordonnateur (objet n° 26/2013) :** Monsieur le maire rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur communal d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement de la population 2014. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement et nomme madame Sandrine NOEL à ce poste.

MODIFICATION DU BUDGET PRIMITIF 2013 (amortissement) (objet n° 27/2013) :

Le maire explique à l'assemblée qu'il faut modifier le budget primitif 2013 afin de rectifier une erreur matérielle concernant les imputations pour les amortissements pour des travaux réalisés entre les années 1900 et 2000. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de modifier le budget primitif 2013 comme suit :

- 21538 : 102 002.26 €
- 21531 : 5 335.72 €
- 21532 : 96 666.54 €

CREATION BUDGET M 49 (objet n° 28/2013) :

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide la création au 1^{er} janvier 2014 du budget annexe M 49 relatif à l'assainissement et sera dénommé « budget annexe assainissement ». Toutes les dépenses et toutes les recettes relatives à ce service seront inscrites au budget 2014 de ce budget annexe.

COLUMBARIUM :

Le conseil municipal accepte la mise en place d'un jardin du souvenir dans le cimetière communal et détermine un endroit pour la création d'un espace columbarium avec des concessions réservées. Le maire a pouvoir pour prendre les décisions nécessaires à la réalisation de ce projet.

DEVIS PEINTURES :

Le maire informe l'assemblée qu'il serait utile de peindre les fenêtres, portes et volets de maison sise 1 rue du Couvent. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis d'un montant de 2 065.21 € TTC. Est accepté également le devis pour les peintures des fenêtres de la sacristie pour un montant de 221.97 € TTC. Ces travaux seront réalisés par l'EURL PATDECO.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION VOIRIE :

La commission voirie informe l'assemblée des décisions prises le 21 octobre 2013 à savoir :

- travaux de mise aux normes électriques du système campanaire (cloche de l'église)
- projet de l'ADICA concernant l'aménagement de sécurité rue du Couvent : dossier mis en instance
- panneaux de signalisation et miroir : l'achat d'un panneau d'interdiction camion de + 10 m et l'achat d'un miroir pour la rue aux lieux
- réparation enrobées rue du Mont par l'USEDA : malfaçon dans les travaux d'origine
- grillage terrain de tennis

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 1^{ère} classe (objet n° 29/2013) :

Le Maire informe l'assemblée que par délibération en date du 24 juillet 2013 le poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe a été créé. La commission administrative paritaire du centre de gestion de l'Aisne a émis un avis favorable le 15 octobre 2013. Il précise qu'il faut maintenant déterminer une date de commencement de carrière à ce nouveau grade. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que le poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe débutera à partir du 1 août 2013.

USEDA : MODIFICATION DES STATUTS (objet n° 30/2013)

Le maire informe l'assemblée que le Conseil Général de l'Aisne a sollicité son adhésion à l'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne (USEDA) au titre de la compétence optionnelle « communications électroniques » par délibération du 30 septembre 2013. Cette demande a fait l'objet d'un avis favorable de la part du comité syndical de l'USEDA en date du 22 octobre 2013.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet, à l'unanimité des membres présents, un avis favorable à la demande d'adhésion du département de l'Aisne.

QUESTIONS DIVERSES :

- **remerciements :** l'association de défense des animaux de l'Omois remercie le conseil municipal pour la subvention allouée en 2013.
- **projet de réforme des cantons :** le maire informe le conseil municipal sur la réforme en cours et présente les modifications proposées par le Préfet de l'Aisne ainsi que la proposition du groupe UMP du Conseil général de l'Aisne.